

La précarité n'est pas une fatalité !

La casse de l'enseignement supérieur et de la recherche est une réalité. LMD (Licence Master Doctorat), LRU (liberté et responsabilité des universités), plan licence et maintenant l'arrêté licence, jusqu'où sommes nous capables de supporter la dévalorisation de nos diplômes et la constante dégradation de nos conditions d'études et de vie ?

L'enseignement supérieur au service de la sélection sociale

L'Etat se désengage financièrement et l'université est peu à peu financée par des investissements privés qui sont représentés au sein des instances décisionnelles de l'université, c'est une des sources de la précarisation croissante des travailleur/ses en formation que sont les étudiant-e-s. Les aides sociales n'étant pas à la hauteur des besoins, l'université participe à la sélection sociale. Les enfants des classes populaires sont de moins en moins nombreux à pouvoir y accéder. Ceux/Celles qui y parviennent sont contraint-e-s d'exercer une activité professionnelle parallèle difficilement cumulable avec la poursuite des études et l'obtention d'un diplôme. La mise en place de la professionnalisation des cursus, dévalorisant les diplômes et fournissant une main d'œuvre flexible et corvéable pour le patronat, serait supposée répondre à une déconnexion entre l'université et le monde du travail. En réalité, 50% des étudiant-e-s sont déjà salarié-e-s à l'année donc déjà sur le marché de l'emploi.

Le salariat étudiant, conséquence de la précarité

Les étudiant-e-s salarié-e-s sont donc parmi les plus précaires quant à leurs conditions d'études, en effet 62% d'entre eux/elles échouent à leurs examens chaque année. Cet état de fait n'est que la partie émergée de l'iceberg à laquelle il faut rajouter les conditions de logements, l'augmentation constante des frais d'inscription, l'exploitation dans les stages, le manque de savoir critique dans nos parcours universitaires.

Cette réalité n'est pas une fatalité, c'est pourquoi l'AGET-FSE appelle les étudiant-e-s à s'organiser afin d'imposer un rapport de force pour pouvoir obtenir de nouveaux droits et faire progresser ceux que l'on a déjà.

Afin de débattre, de s'informer et d'élaborer des revendications, l'AGET-FSE vous invite à une semaine sur la précarité du 31 janvier au 2 février.



Cette année, avec notamment l'application de la LRU et du Plan Licence, est particulièrement difficile pour les étudiant-e-s précaires, qu'ils-elles soient salarié-e-s ou non.

Les retards des paiements des bourses, le lent remboursement des frais d'inscription pour les boursier-e-s, l'augmentation du prix du ticket du Restaurant Universitaire sont des problèmes quotidiens rencontrés par une grande partie des étudiant-e-s.

Le SED qui propose des cours à distance aux étudiant-e-s salarié-e-s, parents, handicapé-e-s, en reprise d'étude et/ou éloigné-e-s de leur lieu d'étude voit son prix augmenter de moitié.

Des filières ont accru considérablement leurs volumes horaires. Ces modifications obligent les étudiant-e-s à devoir faire un choix entre les études et un éventuel travail leur permettant de subvenir à leurs besoins.

Mardi 31 janvier, 12h30-14h :
Projection et débat, amphi 9

Mercredi 1er février, 12h30-14h :
Réunion publique sur la précarité étudiante, amphi 9

Jeudi 2 février, 16h:

Rassemblement devant le Crous, rue du Taur

SEULE LA LUTTE PAIE !

Mirail : aget.mirail@gmail.com, IEP/Capitole : aget.arsenal@gmail.com, Rangueil : aget.rangueil@gmail.com